

Pierre Mahey

LE PARLONS-EN

2008-2020

**RÉCIT
D'UNE ODYSSEE
IMPROBABLE**

Capacitation Citoyenne 2o2o

Pierre Mahey

LE PARLONS-EN

2008-2020

**RÉCIT
D'UNE ODYSSEE
IMPROBABLE**

Capacitation Citoyenne 2o2o

C'est depuis l'architecture et l'urbanisme que je me suis impliqué dans le vaste chantier de la participation au début des années 80. D'abord dans la mouvance des GAM, Groupe d'Action Municipale, à l'origine de projets d'urbanisation expérimentaux, puis dans le cadre de la Politique de la Ville sur les projets de réhabilitation, puis, sur les projets d'éco-quartiers qui aiguillonnent maintenant le renouvellement de la ville. J'ai été ainsi tour à tour concepteur, puis animateur d'« espaces publics de débat ».

Le mouvement participatif étant alors très peu accompagné par la recherche, on m'a rapidement demandé de consigner, de raconter ces expérimentations, récits qui sont devenus des germes méthodologiques, et même de premières approches évaluatives. Ma posture professionnelle en a été bouleversée, passant de celle d'un concepteur appuyant son projet sur une meilleure prise en compte des besoins des usagers, à une implication militante et politique où le projet urbain est devenu prétexte à l'animation de nouvelles formes de démocratie.

« **Les z'habitants** » en particulier, à force de me montrer les difficultés qu'ils rencontrent à avoir droit à la parole et à être pris au sérieux dans l'expression de leurs compétences, m'ont poussé à chercher des moyens concrets et efficaces de ré-équilibrer les forces entre les élus, les professionnels et les habitants.

De plus, les principes de nécessité d'une régénération de notre démocratie représentative me sont apparus principalement fondés sur l'exigence de la prise en compte des plus exclus du contrat social. Notre société post-État providence sait faire rouler la plupart des trains à l'heure, que ce soit pour le logement, la santé, les subsistances, l'éducation, les droits fondamentaux. Mais pour certains, cela reste des droits inaccessibles, et ce sont eux qui ne sont justement pas pris en compte dans le processus de construction du commun.

Qui plus est, ils sont absents (exclus, encore ?) des processus de participation proposés par l'institution. Bien trop souvent, les municipalités, les autres collectivités territoriales et l'institution étatique ne sont pas crédibles pour mettre ces populations en confiance suffisante pour qu'elles y perçoivent un intérêt.

Pourtant, s'il y a raison urgente à l'organisation d'assemblées participatives, n'est-ce pas pour lutter contre l'éclatement d'une société qui conforte les solutions communautaristes ? Pour revenir au fondamental démocratique il nous faut «faire société» en construisant des espaces d'altérité où chacun peut s'initier à l'étrange étranger.

C'est sur ces questions que nous avons créé le Parlons-en, expérimentation multiforme proposée par des citoyens en question et en recherche et adoptée par des citoyens en galère. Ceux-ci ont investi le lieu et l'ont pérennisé, je devrais dire institué, pendant plus de dix ans, avec une kyrielle de projets qui ont réellement changé le quotidien, ou les représentations, des «habitants de la rue» de Grenoble, et de ceux qui les côtoient. Ce sont des projets adaptés, minuscules ou conséquents, autonomes ou partenariaux, mais tous sont restés en lien direct avec les gens qui avaient lancé la question, fait collectivement le contour d'un problème, imaginé diverses solutions, depuis un témoignage ou une résistance de leur vie personnelle.

À la veille d'une nouvelle séquence du Parlons-en qui dépasse son rythme intermittent et sans domicile fixe pour s'investir dans un local attitré et permanent, il m'a semblé important d'en faire le récit - même partiel et partial puisqu'établi de mon seul point de vue - pour formaliser un point d'appui aux évolutions nécessaires à porter.

C'est aussi, dans une histoire de la participation pleine de déception, d'erreurs et de frustrations, voire de trahisons, une façon de rendre compte d'une exceptionnelle réussite, pourtant très discrète, mais si concrète et enthousiasmante !

L'histoire pourrait commencer à Dunkerque en l'an 2000

Dans une relative discrétion, une cinquantaine de personnes se sont installées au cœur de la « Cathédrale » de briques posée au bord des darses du port, à l'entrée de la citadelle. Il s'agit du siège imposant de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui va accueillir pendant deux jours ces voyageurs étonnés. Ils viennent de la Région Nord-Pas-De-Calais, de la Région Rhône-Alpes, de Bruxelles, de Fortaleza, de Dakar et de l'agglomération dunkerquoise.

Ils ne se connaissent pas, ils ne sont pas forcément certains d'avoir bien compris la raison de ce rassemblement. Mais une chose les relie : chacun a participé à la rédaction d'un livret présentant le collectif dans lequel ils sont investis dans leur ville ou leur quartier.

Ces collectifs agissent sur des lieux et des sujets très différents. Les uns participent à un Atelier de Travail Urbain à Grande-Synthe, certains expérimentent l'habitat partagé dans l'agglomération grenobloise, d'autres viennent d'une école brésilienne de chercheurs populaires, ou pratiquent la tontine au nord de Dakar, des activités artistiques à Grenoble, animent des Fonds de participation des habitants à Roubaix, un Conseil citoyen à Eybens, des ateliers cuisine à Aniche et Auberchicourt...

L'enjeu de cette rencontre est de vérifier la pertinence d'un dispositif regroupant des acteurs de la vie associative dans leur diversité d'action et d'origine territoriale pour réfléchir sur leurs pratiques. L'hypothèse de départ suppose qu'en rassemblant des personnes suffisamment différentes pour qu'elles ne soient pas dans l'entre-soi, et en construisant un cadre de confiance, on produira un travail de valorisation de leurs pratiques collectives qui permettra de poser les bases d'un développement des capacités transformatrices communes et personnelles.

L'hypothèse de départ est heureusement vérifiée, et d'autres conséquences apparaissent : alors que beaucoup de groupes présents étaient dans un rapport de conciliation, voire de dépendance avec l'institution, leur rassemblement dans l'altérité a provoqué, très rapidement, une prise de conscience collective de la capacité de l'assemblée ainsi constituée à être auto-responsable et co-organisatrice de nos rencontres, quitte à l'imposer aux organisateurs.

Et nous constatons déjà que les personnes « les plus fragiles », les plus éloignées des institutions, celles qui ne sont pas prises en compte par le contrat social, « les sans » - voix, droits, toits, papiers, métiers, sans bras, sans chocolat - sont bien souvent les déclencheurs du phénomène.

Ce sont les Brésiliens qui lancent l'idée, dès la première matinée à Dunkerque, d'arrêter temporairement le déroulement du programme des deux journées pour réunir pendant une demi-heure les « habitants » - sans les professionnels, ni les élus, ni les organisateurs - pour valider et amender ledit programme. Pourtant, ils ne parlent pas français et leurs territoires de vie sont les favelas de Fortaleza.

Ils provoquent, grâce à cette interruption, une prise de responsabilité vis-à-vis de l'organisation et un changement radical quant « à la commande et aux objectifs » de ces deux jours : les organisateurs avaient proposé cette rencontre comme un aboutissement de l'édition de douze livrets de collectifs, le groupe des habitants déclare que cette rencontre doit être la première d'une série, d'un programme de rencontres qu'il faut maintenant préparer et organiser.

Puis ce sont « les Solexiniennes » grenobloises qui vont proposer lors du repas du soir un mode de communication révolutionnaire, conciliant la relation interindividuelle et la relation collective, à base de messages écrits sur des petits morceaux des nappes en papier et transmis de main en main à travers la salle, ouvrant la voie à de nouveaux échanges que leur timidité ne permettait pas.

Puis, le lendemain, c'est une habitante de l'ATU de Grande-Synthe, pourtant lieu de conciliation entre élus, professionnels et habitants, qui va répondre au discours d'accueil des élus par un discours des habitants, tout aussi légitimes pour être les accueillants.

Les plus fragiles, s'ils sont dans un cadre de confiance, ont une capacité à reposer les principes de nécessité - qui sont alors reconnus par les autres qui y trouvent les raisons d'agir.

Et c'est une déclaration de l'assemblée des habitants présents qui va clôturer cette rencontre proposée par les organisateurs*.

Ainsi commence le parcours du programme « Capacitation Citoyenne », où, au fil de dizaines de rencontres organisées dans cette attention à produire collectivement dans l'altérité, nous allons constater l'émancipation d'une assemblée qui se révèle citoyenne, responsable et créatrice alors qu'elle est constituée de manière éphémère de personnes qui n'ont pas idée a priori de ce qu'elles sont capables de faire ensemble.

* « arpenteurs », l'ASBL *Periferia - Association Sans But Lucratif en Belgique* -, les Agences d'Urbanisme de Dunkerque et de Grenoble, avec des aides financières et humaines de la Région Nord-Pas-de-Calais, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Délégation Interministérielle à la Ville et un soutien de l'Unesco

La déclaration des habitants affirme la nécessité de renouveler ce type de rencontres en élargissant les publics et la diversité des thématiques. De ce jour, les organisateurs se mettent à disposition des collectifs pour aller chercher des financements spécifiques d'animation du réseau Capacitation Citoyenne.

Les premières rencontres sous maîtrise d'ouvrage de l'assemblée des habitants se déroulent à Roubaix en 2005. Douze nouveaux groupes sont associés avec leurs livrets. De nouveaux participants vont devenir des acteurs fondamentaux et incitent l'assemblée à se saisir de l'occasion pour mettre en débat les questions essentielles pour eux.

Et à nouveau, ce sont les plus exclus qui lancent les thèmes importants. Apparaîtra ce jour-là la notion de « **solidarité chaude et solidarité froide** » qui va influencer bien des travaux du réseau. C'est bien sûr ceux de Charleroi, pour la plupart « habitants de la rue » (SDF), qui sur la question des droits fondamentaux constatent qu'ils ne sont pas pris en compte et qu'ils doivent davantage compter sur une solidarité humaine... **On constate que les habitants de la rue, s'ils trouvent un cadre où ils se sentent réellement entendus, formulent très vite les questions essentielles et politiques que les politiques évitent continuellement.**

And so what ? diront certains.
(*et alors ? et après ? à quoi bon ? ...*)

Ceux du Parlons-en de Charleroi répondent sans ambiguïté. Tout d'abord, ils constatent qu'ils ne sont pas les mêmes qu'à Charleroi quand ils se battent au quotidien pour survivre et qu'ils ne sont pas écoutés, et qu'ils formulent des idées qui ne peuvent exister dans un contexte d'exclusion.

À Roubaix, leur message est immédiatement répercuté en plusieurs reformulations faites par les participants venus d'ailleurs, (de France, du Sud, de l'Université, de la technostructure, des élus...) et prend une valeur décuplée.

Et puis chacun va retourner chez soi avec une force renouvelée, constatant que son discours est important dans un autre contexte, que donc c'est bien le contexte qu'il s'agit de faire changer. Enfin, ils deviennent un exemple, ils sont prêts à aider les Grenoblois à créer leur Parlons-en.

Capacitation Citoyenne et la création du Parlons-en

2005-2008, Capacitation Citoyenne organise une douzaine de rencontres, édite plus d'une trentaine de livrets et réalise plusieurs films. Certains groupes venus d'ici et là s'impliquent fortement dont le « Parlons-en » de Charleroi accompagné de l'ASBL Solidarités Nouvelles.

À Grenoble, certains acteurs de la lutte contre la grande précarité sont déjà en lien avec les Carolos (habitants de Charleroi). On envisage de créer un Parlons-en mais personne ne se sent la légitimité de le proposer. D'autant que les tentatives d'animer des Conseils de Vie Sociale dans chaque association n'enthousiasment pas grand monde, l'idée d'un lieu de débat inter-associatif est sans doute un peu sujet de méfiance.

Persuadés que l'exemple carolo a une immense valeur, les participants de Capacitation décident de réaliser un documentaire pour servir de support à une rencontre de toutes les structures actives contre la grande pauvreté dans l'agglomération grenobloise. Plusieurs acteurs de Charleroi sont venus témoigner. L'assemblée est conquise mais doute que l'on puisse reproduire la même chose à Grenoble. « Il faudrait que tout le monde soit là, et ça, c'est impossible ! » disent certains, mais d'autres insistent et les Belges protestent : « Mais, impossible n'est pas français ! »

Il faudra une année de préparation et de discussions aux Grenoblois pour lancer le processus et inviter à la première réunion en décembre 2009.

En effet, on constate rapidement qu'aucune association active n'est reconnue par toutes les autres comme légitime pour porter un tel projet transversal. Chacune est à « vocation sociale » c'est-à-dire en situation de prestataires de services pour le logement, l'alimentation, la santé, l'accès aux droits, l'emploi. Aucune n'a les moyens d'engager une nouvelle activité et il serait difficile pour elles de s'investir sur une page blanche largement ouverte sur la parole des personnes qui sont les usagers de leurs structures et donc aussi souvent leurs critiques.

Les institutions ne sont pas très enthousiastes non plus. Le Conseil Général affirme que ça devrait être à lui de mettre en place un tel dispositif, mais n'en sent pas l'urgence au regard de tout ce qu'il faut déjà faire. La ville de Grenoble ne voit pas qui peut porter un tel projet qui doit être capable d'ouverture, d'efficacité mais surtout, pour elle, de maîtriser la violence considérée comme inévitable.

L'association « arpenteurs » qui anime le réseau Capacitation Citoyenne (avec Periferia en Belgique) et a provoqué la rencontre de novembre 2008, se propose pour lancer l'expérience. C'est une façon d'inscrire le processus dans le champ de la démocratie et de la citoyenneté plus largement que dans le champ du social.

Les autres acteurs, sans doute en partie soulagés qu'on ait trouvé un porteur et qu'ils puissent prendre un simple rôle de témoin, applaudissent avec circonspection mais vont jouer le jeu en étant présents dès la création.

Du même coup, les institutions de la Politique de la Ville, mais surtout, le Conseil Régional Rhône-Alpes qui veut développer une expérience de participation des « sans voix », décident d'aider le projet. La Ville de Grenoble aide elle aussi en ouvrant au Parlons-en une salle adaptée en plein cœur de ville et en dépêchant son adjoint aux Affaires sociales le plus souvent possible.

À l'origine de la création du Parlons-en, l'association « arpenteurs ». Pourquoi ?

La question de la très grande précarité n'est pas au centre de la démarche de ce collectif qui s'investit depuis plus de vingt ans dans l'accompagnement de la participation dans les projets urbains, principalement sur les territoires dévalorisés de la Politique de la Ville. Les évaluations de ces projets sont positives mais aussi critiques, en particulier quant aux publics rassemblés dans les processus de concertation : « On voit toujours les mêmes et ces dispositifs ne font que conforter une société de l'entre soi ». Finalement, ceux qui manquent le plus d'une écoute et d'une prise en compte ne sont pas présents dans ces expériences.

« arpenteurs » se pose ces questions et tente de proposer des alternatives. Comment rétablir la confiance avec des publics sceptiques, isolés, qui ne sont pas dans la culture du débat, qui sont considérés comme des cas, des assistés ? Comment créer les conditions d'une reconnaissance des valeurs de chacun pour qu'elles puissent devenir actives collectivement ?

Tout d'abord, il faut que la proposition soit faite par quelqu'un qui ne soit pas suspect. Exit les institutions et les politiques. Exit aussi les professionnels thématiques, du travail social pour les précaires, de l'animation jeunesse pour les jeunes, de la santé pour les malades, etc. Mais il faut pourtant que ces acteurs soient présents, sinon, on est dans la parole défouloir qui ne sert à rien. Pas question non plus de créer une assemblée constituée d'une seule catégorie de public, c'est une façon de désigner et d'enfermer. Enfin, peut-on parler de ce qui nous tient à cœur et être vraiment écouté ?

La solidité du dispositif est une autre condition importante pour construire la confiance. Il doit accueillir tout le monde, résister aux violences, offrir à chacun une équivalence de droit à la parole et à l'écoute, rendre compte, informer de la suite, bref, être sérieux.

Voilà les ingrédients du cadre proposé par « arpenteurs » en décembre 2009. Le dernier secret de fabrication, mais pas le moindre, c'est de n'avoir pas de sujet à imposer, d'être disponible, tout peut arriver...

Depuis décembre 2009, une fois par mois, sauf en juillet et en août, le Parlons-en ouvre ses portes de 10 h à 12 h. Bien qu'ayant dû s'adapter en permanence à son public comme au contexte, le dispositif a réussi à durer sans jamais défaillir. Toujours à la même heure, si possible dans le même lieu, le même jour chaque mois.

Depuis décembre 2019, si vous passez à Grenoble le deuxième jeudi du mois, venez nous rejoindre à 10 h dans la grande salle du Lieu, 17, rue Abbé Grégoire, on vous attend !

L'organisation du Parlons-en

Depuis sa création, le Parlons-en s'adapte. À partir de l'origine, l'installation de l'assemblée est en cercle. C'est le moyen qui nous a paru le plus simple et le plus efficace pour signifier à tout le monde que chacun a sa place dans ce lieu, place équivalente à toutes les autres. Pas de préséance, pas de hiérarchie. Ce lieu est fait pour accueillir tout le monde de la même façon. Cela ne se fait pas si facilement. Si la Maison des habitants du centre-ville possède une salle très adaptée parce que suffisamment grande pour inscrire un cercle de trente à soixante personnes, à chaque changement de lieu, nous devons faire entrer le cercle dans des salles étroites ou avec un pilier central...

Quelques fois, nous avons dû préciser à des « personnalités » invitées qu'elles n'auront pas une place « en tribune », que leur intervention devra se faire au sein du cercle. Pas facile pour ceux qui sont habitués à un régime différent. Cela les inquiète parfois, peut-être certains nous ont fait faux bond à cause de ça. Il faut dire que cette configuration ne se prête pas bien aux exposés pédagogiques. D'ailleurs, lors de la présentation d'un montage ou d'un film, le cercle s'ouvre pour que tout le monde puisse voir l'écran.

Mais le lieu d'accueil du Parlons-en ne se réduit pas à la salle de l'assemblée. Il est très important de **prendre en compte ses coulisses** : c'est l'espace de circulation, discret, à petite distance, d'où l'on entend tout sans «être sous les projecteurs».

Tout d'abord, le deuxième rang, qui n'est pas équipé de sièges au départ mais qui peut accueillir les retardataires, les «spectateurs» ou que les impatients investissent pour pouvoir s'échapper même momentanément; puis les tables le long des murs, où l'on peut trouver du café, des comptes rendus et de la documentation, et ensuite le repas de midi.

Puis **la deuxième assemblée, informelle, à l'extérieur**. Ici, on commence bien avant l'heure, on parle de personne à personne, on peut dire des choses qu'on n'ose pas dire dans l'assemblée plénière, on peut venir fumer, râler, rigoler, gueuler, décompresser... On finit bien après l'heure aussi. Et c'est un temps «off», il n'y a pas de compte rendu. Pourtant, bien des choses sont initiées dans cette coulisse et bien des contacts se font sur ce perron.

Depuis quelque temps, les participants du Parlons-en sont plus nombreux. À une soixantaine, le cercle devient très large et cela gêne certains pour intervenir facilement. Nous testons **de nouvelles formes qui consistent à changer de configuration** plusieurs fois dans une même séance, passant de petits groupes de six à huit personnes à des groupes de vingt, jusqu'à la plénière qui reste importante pour que tout le monde entende tout.

Le premier Parlons-en était sonorisé. **Un micro HF et une sono.** La base habituelle qu'« arpenteurs » utilisait pour des réunions de plus de vingt personnes pour le confort des échanges. Mais ça ne pouvait pas être aussi simple. Ce serait croire qu'une sono n'a d'autre fonction que d'amplifier le son. Or, cet instrument a une dimension symbolique plus importante que sa fonction initiale. Le micro est l'attribut du personnage important, l' élu ou le sachant. Et toute personne qui s'en saisit peut se sentir investie ou enfermée dans cette symbolique. La première rencontre fut largement perturbée par cet outil, soit, pour beaucoup, à cause du refus de s'en servir, soit par son accaparement pour en faire un instrument de prise de pouvoir ou d'exhibition.

Les réunions suivantes se sont donc déroulées sans sono. Puis, peu à peu, on a réfléchi ensemble à l'idée que le micro pouvait être une arme pacifique à condition de s'en servir collectivement, c'est-à-dire que chacun puisse s'en saisir pour être entendu de tous. Le Parlons-en est alors devenu aussi un lieu d'apprentissage de l'expression en public. Ici, on pouvait tester ce que ça produit : de parler dans un micro, d'entendre sa voix amplifiée, de n'entendre que sa voix, puisque les autres ne parlent pas en même temps...

Expérimenter cela au Parlons-en a permis à beaucoup de s'aguerrir pour intervenir dans d'autres instances, et les professionnels eux aussi sont nombreux à nous avoir témoigné de cet enrichissement. Désormais, le micro est indispensable, même si la sono n'est pas branchée, il est devenu le bâton de parole, d'autant qu'il sert aussi à enregistrer tous les propos pour la diffusion de nos travaux sur Radio Grésivaudan.

Dès l'origine, il y avait un petit déjeuner au départ et un repas à la fin de la rencontre. Si l'on veut permettre aux personnes dans la galère d'être présentes, il ne faut pas qu'elles se privent de manger pour autant. Or, pour bénéficier des repas du Fournil par exemple, il faut y être pile à l'heure. Autant dire qu'après une douche obtenue à Point d'Eau le matin dans le quartier de l'Île Verte, il faut se mettre en route pour rejoindre les quartiers Sud pour prendre un déjeuner... Ainsi, jusqu'en 2015, les croissants et le café le matin puis les pizzas livrées à midi étaient de rigueur. La fermeture de «arpenteurs» et l'exemple de la pratique de « La Piscine » ont lancé un nouveau rituel. Et si on se faisait à manger nous mêmes ? Un groupe de personnes bénévoles et motivées a proposé de s'y mettre. Un repas complet, co-cuisiné, original et festif est quelquefois devenu plus important et plus long que le Parlons-en lui-même. Dès la phase de programme du Lieu il a été décidé d'avoir, au sein de son espace de réunion, une cuisine !

La « communication »

Dès l'origine, le Parlons-en du mois est suivi par **l'édition d'un compte rendu**. Sa rédaction fait l'objet d'un important travail pour ne rien oublier, ni dénoncer quelqu'un en particulier. Pour cela, il faut transcrire, l'écrit ne résiste pas à une restitution littérale de la parole. Mais traduire ne doit pas être trahir et la langue de bois est contre-productive.

Les premières éditions ont souvent été l'objet de critiques et ont dû être adaptées en fonction des réactions. Un jour, une participante remercie l'assistance des messages de solidarité qu'elle a reçus lors des funérailles de son ami. Le compte rendu ne rapporte pas ses remerciements, le rapporteur ayant jugé qu'il devait rester discret face à une prise de parole privée et pleine d'émotion. La participante se fâche lors du Parlons-en suivant, expliquant qu'elle comptait bien sur le compte rendu pour que ses remerciements soient entendus par tout le monde, même ceux qui n'étaient pas là ce jour-là. Par sa réaction, elle a ajouté une dimension importante au compte rendu qui doit « **faire trace** » et **diffuser au-delà**.

Le compte rendu est donc rédigé et édité avec soin, selon une maquette solide, et diffusé de plusieurs façons. Une version papier est disponible à l'entrée de la salle du Parlons-en suivant. Il est aussi disponible sur un blog en téléchargement et envoyé par mail à une liste de diffusion qui intègre tous les participants depuis l'origine du dispositif et toutes les personnes concernées et intéressées. Mais surtout, chaque mois, il est distribué dans les lieux d'accueil de jour. Ainsi, il rend compte des échanges passés et annonce la prochaine séance. Il est le principal **support de la communication et de la mobilisation mensuelle**.

« arpenteurs » a porté la réalisation de ce compte rendu jusqu'en décembre 2015, lorsque l'association a dû fermer. Il a fallu que d'autres s'en chargent. Ce sont tout d'abord les partenaires de l'école d'architecture de Grenoble, grâce à l'implication forte de deux chercheurs.

Depuis deux ans, la réalisation de ce compte rendu est portée bénévolement mais peu partagée. La technicité qu'il requiert semble mettre une limite à un portage uniquement bénévole et militant.

Il paraît toujours aussi nécessaire pour l'existence du Parlons-en. Comme toujours, on n'est pas certain qu'il soit beaucoup lu. Quatre ou six pages, même si elles sont soignées et bien illustrées, restent rebutantes pour beaucoup de participants.

Cependant, il confirme que tout débat a bien eu lieu et n'a pas été oublié, y compris pour ceux qui n'étaient pas présents. Il s'inscrit dans le récit global du Parlons-en, écrivant ainsi son histoire et celle des projets qui en émergent. Il confirme la pérennité du processus, capable de durer au-delà des personnes et même des équipes dirigeantes de la municipalité, de la Métro (Métropole grenobloise), du Département, de la Région.

C'est un garant qui nous protège de la crainte que le Parlons-en ne soit pas plutôt un « cause toujours », la trace qu'il peut changer des choses.

En mars 2015, le Parlons-en engage une coopération avec **une radio locale, Radio Grésivaudan**. Depuis, régulièrement, le Parlons-en fait l'objet d'émissions qui reprennent l'essentiel des débats. Même si là aussi, on peine à avoir une évaluation de l'audience, nous avons quelques témoignages d'élus qui ont pris l'habitude, quand ils ne peuvent être présents, d'écouter la séance mensuelle régulièrement.

Enfin, nous avons souvent filmé des séances ou des événements portés dans le cadre du Parlons-en. Ils ont fait l'objet de petites pastilles d'information ou de documentaires plus conséquents diffusés sur le site et lors de présentations du dispositif. <https://lieugrenoble.wordpress.com/comptes-rendus/>

Tous ces objets de communication ne vont pas de soi et restent délicats à établir. En effet, nombreux sont les participants qui refusent d'être enregistrés ou même photographiés. **Mais ils confirment eux aussi que ce qui se dit dans ce cadre, ça n'est pas pour rien, c'est de la parole publique qui va être entendue plus loin que dans le seul espace de la rencontre.** Et si les refus d'apparaître sont assez fréquents dans un premier temps, ils deviennent très rares quand chacun intègre cette dimension.

Le Parlons-en hors les murs

Assez vite, le besoin d'ouvrir le Parlons-en et les sujets qu'il traite à un plus large public s'est fait ressentir. L'ouverture est un élément structurant du processus. En effet, les initiateurs ont été partie prenante d'une évaluation sévère des politiques d'accompagnement social qui ont pour conséquence d'enfermer les personnes dans un cadre stigmatisant.

Le risque était important, pour un groupe dont l'objet principal est la lutte contre la grande précarité. Aussi, chacun a très vite senti que nous devons impliquer un public large et non spécialisé, régulièrement. C'était aussi l'enseignement du réseau Capacitation Citoyenne qui nous avait montré la force qui peut s'acquérir à intervenir dans l'espace public, dans l'altérité.

Le Parlons-en a été créé sous le signe de cette ouverture : après la rencontre fondatrice de Fontaine en décembre 2008 et en présence de nos cousins carolos, nous étions invités par le Conseil Régional Rhône-Alpes pour présenter le projet de création d'un espace de débat accueillant les « grands précaires » où plusieurs « habitants de la rue » belges et français ont pu intervenir. Puis ce sont des voyages que nous avons organisés vers Charleroi pour échanger avec les associations.

De ces premières rencontres va naître à Charleroi une Association Sans But Lucratif de Femmes SDF, à l'image de celle qui existait sur Grenoble.

Ensuite des rencontres à Paris avec des associations qui dénoncent la violence et l'indignité dans lesquelles meurent les personnes à la rue vont aider à la création du collectif « Mort de Rue » à Grenoble. Celui-ci va rapidement trouver nécessaire de se rendre plus visible et organiser un, puis deux événements rituels par an à Grenoble.

Plus tard, lors des premières demandes d'ouverture du Lieu, nous avons inauguré des journées de préfiguration de ce projet, dans des lieux d'accueil de jour d'abord, puis à nouveau au Jardin de Ville qui devient peu à peu notre principale scène publique.

C'est l'occasion d'organiser un Parlons-en en extérieur et de croiser un public improbable qui quelques fois va revenir lors de nos séances mensuelles. Les élus ne se trompent pas sur l'importance de ces moments et sont toujours très présents.

En septembre 2016, le réseau Capacitation Citoyenne organise une rencontre nationale aux Grands Voisins à Paris sur le thème des « Lîeux disponibles ». Les participants grenoblois y seront nombreux et ce voyage va contribuer à conforter le projet du Lîeu.

En septembre 2018, le Parlons-en décide d'investir le parvis de l'église Saint Louis à Grenoble, haut lieu de la revendication politique, pour en faire, durant une journée, une scène de témoignages et d'expression à l'adresse de tous les Grenoblois.

Aujourd'hui, le « **Lîeu des Habitant-es de la Rue et de la Ville** » s'installe au centre-ville, et pour continuer à proposer l'ouverture comme principe actif, le premier projet sera l'organisation d'une semaine de festival du Lîeu invitant largement tous les publics, y compris nos partenaires nationaux et internationaux.

Une séance au Parlons-en

Le déroulement de chaque séance de Parlons-en est en principe toujours le même. Il a été élaboré durant les premières séances et sa constance permet maintenant aux animateurs même novices d'avoir un fil conducteur solide. Il détermine aussi la façon dont on se saisit des nouveaux sujets.

Tout commence par une présentation générale du dispositif qui permet aux nouveaux venus, il y en a toujours, de savoir où ils sont : *« Le Parlons-en est un rendez-vous mensuel, ouvert à tout le monde, qui rassemble plus particulièrement les personnes en grande précarité, SDF ou anciens SDF, personnes handicapées, isolées, les professionnels ou bénévoles de structures ou d'institutions concernées par la précarité, des élus et des citoyens intéressés ou concernés, pour énoncer, dénoncer et tenter de trouver des solutions aux problèmes que rencontrent ces publics quotidiennement. »*

C'est aussi l'occasion de **préciser quelques règles de fonctionnement que nous avons adoptées ensemble et par nécessité.**

Ainsi, on rappelle qu'on s'est mis d'accord pour que la présence des chiens soit possible, mais pas celle d'alcool, que le respect de la parole de chacun est de rigueur comme sont refusées les attaques personnelles et nominatives...

De même, si on peut tout se dire, c'est dans la perspective de réfléchir ensemble à trouver des solutions y compris en s'interrogeant sur le pouvoir de chacun pour faire changer les choses. C'est aussi le moment de présentation du programme spécifique de la rencontre, de sa durée et l'annonce du repas de conclusion vers midi.

Puis, vient le temps du tour de cercle, chacun prend le micro et dit son nom et son lien éventuel avec un organisme ou une association. Il s'agit de comprendre qui est là, mais en respectant les désirs de ne pas dévoiler son identité réelle si l'on préfère. C'est surtout l'occasion de vérifier qu'on peut, qu'on sait parler dans un micro.

C'est ensuite le temps des « actualités de la rue ».

Depuis un mois, que s'est-il passé ? Chacun est invité à prendre la parole pour signaler à l'assemblée une préoccupation qu'il veut partager. Information, récit, coup de gueule ou condoléances, tout peut arriver. C'est le moment où l'on découvre les failles et les ruptures des dispositifs d'assistance, les luttes et résistances des acteurs militants ou des institutions, le moment où apparaissent toutes les détresses des précaires, des bénévoles, des professionnels, voire des élus.

Et c'est bien souvent lors de ce moment-là que l'on va retenir un sujet pour un prochain Parlons-en. C'est l'auberge espagnole, chacun amène ce qu'il veut. On a déjà vu des participants ne venir que pour ce moment qu'ils choisissent pour rendre publique une préoccupation.

C'est souvent le temps de partage de la vigilance et de la sollicitude. Quand on est à la rue, on voit certaines choses, certaines pratiques invisibles pour les autres habitants et surtout pour les représentants institutionnels.

Alors, parfois, il faut alerter, pour éviter le drame ou la trop grande injustice. Mais où le dire ? Le Parlons-en est devenu l'un des rares lieux où cela devient possible, on peut dire publiquement, mais sans délation, on transforme une préoccupation personnelle en conscience collective. Alors, on ne pourra plus dire qu'on ne le savait pas. D'ailleurs, c'est écrit dans le compte rendu, voire, c'est passé à la radio.

Ce moment, bien que sans préparation particulière, peut s'étirer si cela s'avère nécessaire, au point d'empiéter sur le temps prévu pour la séquence suivante. C'est important que les sujets qui apparaissent sans prévenir mais qui portent en eux un caractère d'urgence ou d'essentiel ne soient pas traités légèrement ou repoussés par une trop grande rigidité du programme.

Tant pis pour la pendule, on va s'adapter.

Cependant, il reste toujours **plus d'une heure pour traiter du «sujet du jour»**. Comme dit précédemment, il s'agit bien souvent d'un sujet apparu dans les actualités de la rue précédentes qui a été choisi pour être travaillé plus précisément au Parlons-en. Pour préparer le sujet, on a invité des acteurs clés, on a demandé à d'autres de préparer un témoignage, on a commencé à lister des questions qui semblent devoir être travaillées ensemble.

En général, la mise en contexte se fait rapidement par un témoignage et on évite autant que possible de passer par la traditionnelle projection du Power-Point institutionnel.

Le débat est privilégié, il est souvent contradictoire, il peut même être virulent, dans les limites de l'écoute réciproque. Et l'animation va essayer de **favoriser l'émergence de solutions et de propositions pour changer les choses** y compris en questionnant les personnes présentes, qu'elles soient « aidées » ou « aidantes » sur ce qu'elles peuvent envisager de faire dans ces changements. Quelques fois, un groupe de travail se constitue pour envisager une suite au travail ainsi commencé. Il s'agit d'aller chercher d'autres informations ou personnes pour organiser un autre débat ou d'engager un processus d'action pour tenter d'agir directement au changement.

Parlons-en... écoutons donc ! Ici, les gens parlent en leur nom propre, sans représentation. Ce n'est pas l'assistante sociale qui « parle pour » les précaires, elle parle pour elle, son témoignage est vécu. La force de cet espace collectif réside dans sa capacité à permettre l'écoute, quelque soit la personne qui s'exprime. Et cela produit des découvertes pour chacun. On se débarrasse bien souvent de malentendus, d'erreurs de compréhension.

Du même coup les différents se réduisent et l'on sort rapidement des préjugés qui sont les causes les plus courantes des phénomènes d'exclusion. Décider devient souvent plus simple et permet de le faire dans des modes consensuels plutôt que par le vote. Une fois qu'on a débarrassé la question des malentendus, des a priori, des étrangetés, reste ce qui est vraiment différent et qui peut bien souvent s'ajouter dans une solution commune. Cette écoute réciproque est le principal outil d'efficacité de l'espace de débat qui arrive ainsi à faire du conflit, ouvert et assumé, une alternative à la violence.

Les sujets ainsi abordés au Parlons-en sont nombreux et hétéroclites. De la question de la sortie de prison à celle des tutelles, des soins dentaires à l'accès au logement, de l'alimentation à la pertinence des maraudes, de la protection policière à la répression policière, du non-recours aux droits au droit à la parole, de la dénonciation d'une injustice à la désignation d'un contexte, on « fait feu de tout bois ».

Ainsi, certaines questions sont à l'origine de projets ou d'actions déterminantes qui permettent de sortir de l'alternative «Parlons-en ou cause toujours ?»

Par exemple, après plusieurs interpellations sur le manque d'accompagnement des personnes SDF décédées et de leurs proches, après avoir contacté des associations actives dans d'autres villes, un groupe se constitue pour **créer l'association « Mort de rue »** qui désormais prend en charge une information large lors du décès d'un SDF ou ancien de la rue et propose un accompagnement jusqu'au cimetière. « Mort de rue » est devenue un interlocuteur privilégié des élus et des services.

Elle invite le grand public chaque année le 3 juillet à une commémoration et une dénonciation du scandale des morts de la rue de l'année. Elle organise aussi une **sensibilisation grand public** en distribuant à tout le monde, à la Toussaint aux entrées des cimetières, des fleurs à aller déposer au « carré commun ». Si le Parlons-en relaye chaque mois les informations émanant de « Mort de rue », l'association est entièrement autonome et indépendante.

Autre exemple, le Parlons-en rend compte de l'augmentation significative de la population jeune dans la rue et des difficultés que rencontrent ces jeunes à se loger d'autant plus s'ils sont accompagnés par des animaux. Après une longue négociation avec la Ville de Grenoble, l'association « **le Tremplin** », créée pour répondre à cette question, signe une première convention d'expérimentation d'un **lieu d'hébergement collectif et autogéré accueillant des personnes jeunes sans domicile et avec animaux**.

Autre exemple, à la suite de témoignages de compétences professionnelles de certains SDF rêvant de reprendre les outils du menuisier ou d'un autre métier qu'ils ont pratiqué, le Parlons-en accompagne pendant trois années « **La Piscine, Fabrique de Solutions pour l'Habitat** », un **atelier de bricolage, de rencontres et de débats ouvert à tous** dans des locaux à bail précaire.

Fermé depuis cinq ans, ce lieu a préfiguré le nouveau projet porté par le Parlons-en et qui consiste à **ouvrir un espace en centre-ville, « le Lieu », autogéré et disponible pour envisager tout projet collectif**.

Autre exemple, comment faire garder son chien quand on est à la rue et que l'on doit se rendre à un rendez-vous, une consultation, voire, être hospitalisé ... On invente la **Caboterie pour laisser son chien quelques heures, le Chenil solidaire s'il s'agit de quelques jours...**

D'autre fois, la question est portée en amont du Parlons-en, par un collectif ou une association existante qui s'appuie sur l'assemblée pour faire connaître son projet et recruter des participants. Ainsi, **un fauteuil de dentiste** ouvert récemment sur l'agglomération, **une cuisine solidaire, les tournois de foot de Point d'Eau, etc.**

Dix ans de fonctionnement ? Bien évidemment certains sujets reviennent régulièrement dans le programme du Parlons-en. D'où la ritournelle «Parlons-en... ou cause toujours ?». Oui, mais nous y lisons une certaine efficacité, voire une méthodologie revendiquée. Il s'agit de sujets ne trouvant pas de solutions globales facilement, trop complexes, ou nécessitant d'impliquer d'autres acteurs, ou remettant en cause trop de choses.

Par exemple le traitement de l'hébergement d'urgence dans le temps hivernal, véritable « marronnier » de nos programmes. Ces dispositifs rassemblent les ingrédients d'un accueil indigne sur beaucoup de points. A tel point que la solution pour l'institution a été de déléguer la «patate chaude» aux associations qui se dévouent pour essayer de gérer une action palliative qui ne convient à personne. Cependant, les accueillis y sont toujours confrontés à une forme d'habitat insupportable chaque année. Et ils reviennent chaque année témoigner de ces mauvais traitements. Et chaque année, un aménagement ou un autre est accepté... ou refusé.

Mais à force, une culture commune s'est diffusée et nous en sommes maintenant à envisager avec les partenaires institutionnels la résolution de la question par une solution de «logement d'abord» qui supprimerait la case «hébergement». Ainsi, la reprise «à zéro» chaque année de ce sujet insoluble permet de replacer la question vers une résolution durable et politique. Cela permet en même temps d'inclure de nouveaux participants et d'ainsi enrichir les argumentaires, les expertises et les formulations.

Une évaluation partagée et continue

Dès l'origine, le premier critère d'évaluation du Parlons-en consistait à vérifier que le « public concerné » était présent. En effet, les expérimentations, en particulier celles de la participation dans les quartiers de la Politique de la Ville qui ont tenté de résoudre des questions liées à certaines populations spécifiques, les plus pauvres, les jeunes... faisaient le constat de l'absence de ces mêmes publics dans les instances proposées, voire de leur méfiance vis-à-vis de ces propositions. Comment créer la confiance et le désir ?

Tout d'abord, il fallait se faire accepter par l'organisation -informelle et cependant extrêmement précise dans ses réseaux et ses alliances-, du traitement de la grande précarité, qui implique à la fois l'action publique et les organisations non gouvernementales de toutes les obédiences. Pas question de débarquer dans ce milieu sans que soit compris ce qu'on vient y chercher. D'autant que ce monde vit de la répartition d'une pénurie de moyens.

L'année 2009 a donc été consacrée à rencontrer tous ces partenaires et à présenter le plus ouvertement possible l'avancée du projet dans « l'instance inter associative de bénévoles » mensuelle qui en réunissait un grand nombre. Au bout de plusieurs mois, chacun ayant sans doute évalué que le projet ne pouvait pas être porté par l'une des associations ou institutions existantes, ils laissent faire, ils accompagnent même. D'autant que certains acteurs, souvent salariés des associations, étaient déjà vraiment persuadés de la valeur du projet.

Si les associations et les institutions sont convaincues, **reste à informer les personnes concernées. Et cela ne va pas de soi.** Les lieux de vie affichent clairement l'information, pourtant, personne ne viendra à la lecture d'une invitation, aussi attrayante soit-elle. Pour déclencher la participation, il faut du direct, de la parole échangée, qu'on connaisse déjà quelqu'un. S'il s'agit d'aller chercher à manger, de se laver, de se vêtir, on peut entrer. **S'il s'agit de parler, de donner son avis publiquement, c'est un engagement.** On ne peut pas faire l'économie de bien comprendre où l'on est et à qui l'on donne son point de vue, ce qu'on va en faire, ce qu'on y gagne et ce qu'on y risque.

Pour cela, chaque semaine précédant le Parlons-en, des participants passent dans tous les lieux d'accueil de jour de la ville et **distribuent les invitations et les comptes rendus précédents pour engager la conversation avec les personnes présentes.** « *Jeudi prochain on fait un Parlons-en sur les jeunes à la rue avec des chiens. Venez, on a besoin de vous, il y aura des personnes qui ont monté le Tremplin, lieu d'hébergement conventionné avec la Ville...* »

Lors des premiers rendez-vous, ce sont majoritairement des SDF de longue route qui étaient présents. Ce sont eux qui ont fondé le dispositif, qui l'ont testé aussi, qui ont éprouvé sa solidité. Les réunions étaient rudes, les échanges difficiles et pas toujours très polis. Les premières règles ont été fixées à cette occasion avec ces personnes, en particulier le refus de l'alcool à l'intérieur de la salle. Le lieu n'a pas explosé, les participants sont revenus, sont mêmes devenus des habitués. Au point que peut-être certains autres publics n'ont pas osé s'approcher ?

Puis, des femmes SDF ont aussi investi le lieu, avec une belle énergie. Les habitués ont fait de la place, d'autres en ont pris. Les bénévoles et salariés des structures ont toujours été présents, certains en sont devenus des permanents, d'autres passent par périodes. Les institutions répondent assez bien aux sollicitations, trouvant dans le Parlons-en une occasion de rencontrer un public difficile d'accès et leur permettant de faire connaître leurs actions. Les élus sont plus incertains, investissant fortement le lieu à certaines époques, pas forcément électorales, et disparaissant parfois plusieurs mois ensuite.

Très tôt, les étudiants stagiaires du travail social visitent le Parlons-en, il leur offre, en plus d'un lieu d'écoute des précaires, une vision globale de l'action sociale grenobloise.

Les membres de la Collégiale qui porte maintenant l'organisation du Parlons-en restent très vigilants, voire inquiets de l'équilibre des publics au sein de l'assemblée, craignant toujours que les militants ou les institutionnels soient plus nombreux que les personnes concernées.

La réalité n'est pas toujours facile à lire, beaucoup de participants préfèrent ne pas afficher trop leurs difficultés et choisissent d'apparaître comme membres d'une association. Et si l'on constate des départs et des arrivées de nouveaux acteurs, le Parlons-en en dix ans n'a jamais subi les lourdes désaffections que nous avons toujours constatées dans la fréquentation des instances de participation proposées par l'institution. Globalement, nous pouvons témoigner que nous n'avons jamais rencontré un dispositif aussi performant dans sa mobilisation d'un tel public ciblé. De plus, depuis que la visite de mobilisation sur les lieux d'accueil se fait avec des SDF ou anciens SDF, la fréquentation s'accroît.

Régulièrement, le Parlons-en sort de ses murs pour aller vers le grand public. Le sentiment de n'être pas assez visible ou assez entendu sur un sujet précis motive l'organisation d'un événement dans l'espace public.

Le Jardin de Ville, choisi pour sa capacité à accueillir assez naturellement les SDF, est désormais le cadre des événements portés par Mort de rue. Il a accueilli la «Fête des sans-lieu», présentation de préfigurations du projet du Liéu, ce local recherché depuis la fermeture de la Piscine et enfin ouvert début 2020.

Mais c'est la place Félix Poulat, haut lieu central de manifestation grenoblois, qui a été choisie pour proposer à tous les citoyens de l'agglomération **une journée de témoignages et de débats mis en scène et filmés**, sur les marches de l'église Saint Louis en octobre 2018 « **Silence, on parle∞ !** »

Comment ça marche ?

À l'origine, l'association « arpenteurs » avait pris l'initiative et assurait le fonctionnement, au début bénévolement sur ses fonds propres. Cela nécessitait l'implication de deux à trois salariés qui prenaient en charge l'animation, les comptes rendus, la logistique (installation de la salle, du son, projection images, café, petit-déjeuner, repas du midi...), la mobilisation en amont, l'invitation et la préparation des intervenants particuliers sur le prochain sujet, l'information sur le site...

« arpenteurs » a rapidement proposé que le programme du Parlons-en soit établi complètement par un groupe ouvert de participants en se réunissant au moins une fois par mois, entre deux séances. Pour tout cela, l'association avait obtenu une partie du financement nécessaire pendant plusieurs années, par des subventions dans le cadre de la Politique de la Ville de la part du Conseil Régional, du Conseil général et de la Métro. La Ville de Grenoble mettait à disposition la salle et a contribué au financement durant une année, alors que les subventions Politique de la Ville s'étaient taries.

Puis, en 2015, « arpenteurs » a dû fermer ses portes. Dès lors, il fallait décider de perdurer ou d'arrêter le Parlons-en. Le groupe mobilisé pour faire la programmation a interrogé L'assemblée plénière qui a décidé de continuer et deux ex-salariés de « arpenteurs » ont proposé de poursuivre leur travail bénévolement.

Ainsi est née la Collégiale, instance de proposition de l'assemblée du Parlons-en, dont l'une des premières actions a été de créer une association prenant pour nom « Parlons-en », puis de s'organiser pour prendre en charge le fonctionnement et le portage institutionnel (conventions d'occupation de salles, assurances...).

Cette instance d'une quinzaine de personnes élues lors des AG se réunit au moins tous les mois et les séances sont ouvertes à quiconque en fait la demande. Elle prend en charge l'organisation du Parlons-en et la coordination des groupes de travail sur un projet particulier. Sa composition est naturellement équilibrée entre des SDF ou anciens SDF et des militants et salariés des associations.

Depuis 2015, c'est ce fonctionnement qui perdure. De rares financements ont été octroyés pour la création d'un événement. Seule, la Fondation «Un Monde par Tous» a attribué une aide en 2019 pour la mise en route du Lieu. Le tuilage avec le fonctionnement initial a été rendu possible grâce à un investissement bénévole important pour assurer la continuité et la transmission de compétences à d'autres participants. Malgré tout, cette transition n'est pas sans difficulté dans la responsabilisation des nouveaux acteurs.

La Collégiale a organisé des journées de travail et de formation à l'animation ou à la constitution d'outils pour une organisation partagée. Au programme de ces journées, on trouve aussi des moments de réflexion sur le sens du dispositif, et de partage des représentations que chacun en a. Par exemple, comment répondre aux sollicitations des militants sur le droit au logement qui nous proposent de co-signer ou de co-produire des actions de lutte contre les institutions alors que celles-ci participent à l'assemblée ?

De façon plus prosaïque, c'est dans ces moments de réflexion en Collégiale que nous avons forgé les outils collectifs d'organisation des Parlons-en. Par exemple, nous utilisons des fiches pratiques de tâches à accomplir pour préparer une séance, ce qui permet à un nouvel arrivant de s'appropriier plus simplement la conduite partagée.

À chaque Parlons-en, tout participant peut prendre un rôle dans le déroulement de la séance. Il s'agit de l'animation du débat, décomposée en plusieurs tâches distinctes : le passeur de micro qui est aussi le garant du temps et d'une équitable répartition de la parole, l'animateur de la séance qui introduit les différents temps, l'animateur du sujet qui a préparé la séance et invité les intervenants, ceux qui prennent des notes en vue de faire un compte rendu.

Et il y a bien d'autres acteurs indispensables, certains investis de l'accueil des participants et des retardataires, ou qui préparent, décoorent et rangent la salle, gèrent les clefs, achètent des viennoiseries, font du café, un repas, photographient, filment, enregistrent pour la radio...

Bref, une véritable chaîne d'animation est en action.

Le programme d'actions et de débats du Parlons-en est donc désormais et de manière éprouvée aux mains des participants eux-mêmes.

Le principe décisionnel expérimenté est de décréter l'assemblée du Parlons-en souveraine, c'est-à-dire que toutes les décisions structurelles et importantes sont soumises à la validation des présents lors du Parlons-en.

Pas de listes d'adhérents, pas de prévalence de l'un ou de l'autre, les présents sont compétents et décisionnels.

Et pour les décisions exécutives, pratiques, ce sont les membres de la Collégiale, élus par l'assemblée, qui sont délégués...

2o2o, ouverture du Lieu !

En 2015, fin du bail précaire qu'« arpenteurs » avait signé avec l'Établissement Public Foncier Local, fermeture de « La Piscine, Fabrique de Solutions pour l'Habitat ».

Les participants revendiquent un nouvel espace, avec de nombreux arguments. La réussite de l'expérience Piscine ne mérite pas de se finir sur une fermeture administrative. La Piscine a fait exister sur l'agglomération un lieu de vie et d'expression ouvert à tous et en particulier aussi aux hommes. En effet, s'il existe un « local des femmes », les hommes n'ont pas accès à un lieu autre que fonctionnel. Par ailleurs, les participants exposent leur désir de pouvoir exercer leurs capacités à réaliser des choses, quand on est à la rue, on n'a pas toujours été à la rue, on a même eu quelques fois un métier et des qualifications...

Les associations partenaires souhaitent aussi perpétuer ce lieu de croisement et de coopération. Le Parlons-en a permis, dans un espace indépendant, la rencontre de tous les partenaires pour s'exprimer collectivement et créer des projets innovants. **Peut-on prolonger et étendre le projet et le rendre opérationnel plusieurs jours par semaine ?**

C'est ainsi que peu à peu va se dessiner le programme du Lieu, espace disponible indépendant, voulu et conduit par les précaires eux-mêmes.

La municipalité reçoit le projet. Certains interlocuteurs institutionnels ont du mal à envisager d'aider la création d'un lieu qui ne se définit pas comme répondant à une fonction, d'autant qu'il s'adresse à des personnes en grande difficulté. On peut comprendre qu'il faille mettre des moyens pour loger, nourrir, soigner... **Mais pour être un lieu d'émergence de projets qu'on ne peut définir à l'avance et, qui plus est, où les aidants sont aussi des aidés**, la proposition a du mal à trouver des alliés et ne rencontre pas de solution pratique.

Les services de la Ville indiquent alors à l'association « Parlons-en » qu'elle peut **présenter le projet dans le cadre du concours du budget participatif.**

Il s'agit donc de convaincre les Grenoblois de l'importance de ce projet. Les participants rentrent en campagne, sur les marchés, dans les réunions de quartier... Leur enthousiasme est suffisamment fort pour que **le projet recueille le plus de voix et soit donc retenu.**

Les services de la Ville proposent la réhabilitation d'un espace adapté et particulièrement bien situé au centre-ville, dans le quartier populaire de Saint Bruno. Le Parlons-en est associé aux processus de conception puis de réalisation des travaux, et, avec un petit retard, nous **inaugurons l'ouverture du Lieu le 16 janvier 2020 !**

C'est l'aboutissement d'un premier temps du Parlons-en.

C'est l'occasion de prendre le temps de construire ce premier récit, nécessaire sans doute pour fonder le Lieu nouveau sur une histoire rare et improbable que nous ne voudrions pas oublier, **même si l'on répète avec Edgar Morin que « tout ce qui ne se régénère pas dégénère, et il en est ainsi de la fraternité ».**

2o2o, année de la régénération...

Comment passer d'un espace de débat deux heures par mois à un fonctionnement inscrit dans **un lieu permanent** en maintenant **la pleine responsabilité du projet des personnes concernées** ?

Comment rester **un lieu d'ouverture** mais maîtriser les désirs d'appropriations ?

Comment faire vivre ce lieu, **espace ouvert et vivant dans son environnement**, dans un quartier, avec les habitants voisins ? Avec les autres acteurs associatifs du quartier et d'ailleurs ?

« Parlons-en » ! dans deux ou trois ans

Le Lieu: 17 rue Abbé Grégoire, 38 000 Grenoble
Tramway Place Saint Bruno

<https://lieugrenoble.wordpress.com>
lieu.grenoble@gmail.com

Pierre Mahey : pierre@capasol.fr
Capacitation Citoyenne, février 2020

Le «Parlons-en» à Grenoble est une rencontre mensuelle de personnes en galère, ouverte à tous.

Il est à la conjonction de plusieurs constats qui se confirment au début de ce siècle :

- Notre démocratie représentative doit se régénérer en prenant en compte la parole et la compétence des exclus.
- L'exclusion est une conséquence de la prédominance actuelle de l'entre-soi. La société a besoin, pour évoluer, d'espaces d'altérité dans lesquels les plus fragiles puissent se reconnaître et soient reconnus.
- Ce qui est fait pour les exclus sans les exclus est fait contre les exclus.

Dans une histoire de la participation pleine de déceptions, d'erreurs et de frustrations, voire de trahisons, ce petit ouvrage propose un récit, forcément partiel et partial, une façon de rendre compte d'une exceptionnelle réussite, pourtant discrète, mais si concrète et enthousiasmante !

Pierre Mahey

